

Le codéveloppement professionnel

*Améliorer ses pratiques professionnelles
en travaillant et en apprenant ensemble.*

Pour toute personne qui veut améliorer sa pratique professionnelle

- ✓ Les dirigeants d'entreprise et entrepreneurs, qui veulent rompre l'isolement et s'entraider entre pairs ;
- ✓ Les personnes qui veulent renforcer leurs pratiques de management ou leurs pratiques métier ;
- ✓ Les personnes qui voudraient s'adapter au changement, développer leur autonomie et leur capacité d'agir.

En inter-entreprise ou intra-entreprise

- ✓ en intra pour mieux fonctionner à l'intérieur d'une équipe ou mieux coopérer avec d'autres équipes de la même entreprise
- ✓ En intra pour accompagner des changements importants
- ✓ En inter pour pouvoir prendre du recul et coopérer avec des pairs dans un esprit de confiance et de partage d'expérience

Le codéveloppement professionnel est adapté aux entreprises qui veulent améliorer les relations et l'ambiance de travail, la coopération, l'autonomie et la participation. Il s'inscrit dans la logique de l'intelligence collective.

Pour quoi ?

- ✓ Développer son autonomie et sa compétence ;
- ✓ Prendre du recul, sortir des idées qui empêchaient d'avancer ;
- ✓ Trouver des réponses créatives et pratiques ;
- ✓ Passer à l'action en trouvant des pistes concrètes, ancrées dans la réalité ;
- ✓ Briser l'isolement ;
- ✓ Apprendre à aider et être aidé(e) ;
- ✓ Augmenter son efficacité et contribuer à celle des autres ;
- ✓ Travailler en se formant et se former en travaillant.

« Une expérience très enrichissante et surtout très pragmatique et très opérationnelle. Des solutions trouvées à chaque fois pour des besoins réels et concrets, ou des pistes factuelles pour lancer une initiative que l'on repousse tous les jours car on n'a pas l'énergie, ou on ne sait pas par quel bout la prendre. » - Vahagn

Comment ?

Dans le groupe (6 à 8 personnes), chacun prend à son tour le rôle de « client », les autres sont « consultants », l'animateur facilite les échanges, stimule les apprentissages et se porte garant du processus en 7 étapes développé par *Payette & Champagne* :

1. Le client expose..., les consultants écoutent.
2. Les consultants questionnent..., le client répond et précise.
3. Le client définit la demande de consultation..., les consultants reformulent et tous s'entendent sur le « contrat ».
4. Les consultants partagent leurs impressions, commentaires, suggestions, idées..., le client écoute, fait préciser et note.
5. Le client assimile l'information et conçoit un plan d'action qu'il/ elle énonce.
6. Le client et les consultants décrivent leurs apprentissages et en prennent note.
7. À la séance suivante, le client expose brièvement ce qu'il a fait



Exemples de situations proposées par les « clients »

- Je ne sais pas comment faire avec cette personne difficile ;
- J'ai rendez-vous avec un client et je prévois une difficulté ;
- Comment préparer ce projet pour qu'il réussisse ?
- On s'organise différemment, j'ai du mal à trouver ma place.

Votre animatrice

Anne-Laure été formée à l'animation de séance de co-développement par Fabien Rodhain au sein de la codéveloppement academy en 2016 (cursus de 7 jours).

Des questions ?

Téléphone : 02 98 87 60 30 ou mail : al.delpech@parcours-performance.com